



La tutelle de l'ensemble scolaire

Charles de Foucauld

Selon le statut de l'enseignement catholique les établissements ont une "tutelle" qui peut être soit diocésaine, soit congréganiste. Cette tutelle est à comprendre non pas comme une mise en dépendance (comme l'expression "mise sous tutelle" pourrait le laisser penser) mais comme une racine dans l'histoire ou encore une inspiration familialement évangélique pour assurer la pérennité d'un établissement scolaire et la permanence d'un esprit.

Comme le rappelle l'histoire de Charles de Foucauld, c'est l'intersection d'une volonté congréganiste de s'implanter à Lyon et du souhait d'un curé de paroisse d'oeuvrer à la scolarisation d'un quartier encore sous-équipé sur ce plan à l'époque (1954) qui est à l'origine de notre ensemble scolaire.

L'origine de l'établissement rend parfaitement compte de la forte *sensibilité "familiale"* qui par le canal de l'APEL trouve son débouché normal et dynamique à Charles de Foucauld. Ce sont les familles qui ont développé et développent cette conscience et cette responsabilité pour les divers, successifs et lourds investissements immobiliers au bénéfice de la structure scolaire. Les parents jouent à ce niveau un rôle irremplaçable tout autant naturel qu'officiel.

Nous ne le redirons jamais assez : **les Parents sont les premiers et naturels responsables de l'éducation de leurs enfants.**

Notre conception sur ce plan rejoint les fondements juridiques, légaux et ecclésiaux des différentes instances qui interfèrent pour la mise en oeuvre concrète de l'action éducative. C'est dire combien nous attachons d'importance aux liens familiaux parents-enfants, combien nous sommes aussi attachés à une conception "*juste, équilibrée et responsable*" de la famille et combien nous voulons rester attentifs aux transformations actuelles. Chacun sait que c'est à l'intérieur de familles unies, solides et cohérentes qu'un enfant, un adolescent ou un jeune peut trouver son équilibre et son plein épanouissement.

Nous ne devons pas confondre cet idéal à vivre et à partager avec des états de fait ou des situations de détresse. C'est en ce sens que nous pouvons comprendre aussi aujourd'hui les finalités larges d'un établissement qui promeut cette sensibilité à une grande pauvreté sociale dans le contexte ou l'environnement de "*familles éclatées*" dans lequel l'enfant est souvent seul, parfois sans véritable famille, laquelle pourtant est indispensable au développement de sa personnalité et à son intégration sociale. L'école est alors vécue comme un de ces lieux où l'enfance déchirée peut se construire, ce qui revient à dire qu'à Charles de Foucauld tout ce qui touche à l'ensemble scolaire est familialement fort ressenti et pris en compte.

N'y a-t-il pas là comme la mise en évidence permanente d'une tutelle existentielle, celle qui anime une famille religieuse dont la devise pousse, par son patronage, à l'émergence dans les consciences d'une "Sainte Famille" et celle d'une conscience collective au niveau de l'établissement qui fait corps avec cette sensibilité accrue d'une attention aux fragilités familiales d'aujourd'hui ?



D'après le *Projet d'Etablissement*

F. Gabriel TABORIN

Fondateur des Frères de la Sainte Famille
1799 - 1864

France et Italie forment la Province
« *Notre-Dame de Lorette* » des Frères
de la Sainte Famille.

Le Provincial, Fr. Lino DA CAMPO, réside
à Villa Brea près de TURIN.

